



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 821

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Eric Besson.

M. Eric Besson. Monsieur le ministre des affaires étrangères, demain doit se tenir aux Etats-Unis un sommet au cours duquel se rencontreront Bill Clinton, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou pour tenter de relancer, une fois de plus, le processus de paix au Proche-Orient. Mais hier, une vague de violences a secoué à nouveau la région. Deux Palestiniens ont tué un Israélien à Hébron et une explosion a blessé des Palestiniens dans le nord de la Cisjordanie. A la suite de ce meurtre, le Premier ministre israélien a annoncé qu'il excluait tout accord avec les Palestiniens. Chaque jour apporte son lot de victimes dans les deux populations.

Politiquement, vous le savez, les positions se durcissent, que ce soit au sein de l'OLP ou du Gouvernement israélien dans lequel Ariel Sharon vient d'être nommé ministre des affaires étrangères. Dans ces conditions, monsieur le ministre, quelles chances de succès donnez-vous à ce nouveau sommet israélo-palestinien ? De façon plus précise, que peut faire et qu'entend faire la France en faveur du nécessaire redémarrage du processus de paix au Proche-Orient ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, depuis des mois la France soutient par ses déclarations publiques, par des initiatives constantes et des contacts directs avec les protagonistes, la reprise du processus de paix au Proche-Orient, aujourd'hui malheureusement quasiment à l'arrêt. Elle a soutenu l'engagement des Etats-Unis tout en le complétant par son action propre.

Aujourd'hui, de nouvelles difficultés semblent survenir alors que, tout en restant prudent, l'on pouvait commencer à espérer une relance à l'occasion de la rencontre aux Etats-Unis entre M. Nétanyahou et M. Arafat. Certes, il faut rester relativement modeste, car l'on ne parle que d'un retrait de 13 % en Cisjordanie alors qu'aux termes des accords d'Oslo il aurait dû être de 30 % à 40 %. Mais cela aurait été une façon de recommencer.

De nouveaux obstacles apparaissent en effet. Cela ne doit malheureusement pas nous étonner car, de part et d'autre, des forces sont tout à fait déterminées à empêcher la reprise de ce processus de paix, sous prétexte de sécurité. On ne peut admettre que des arguments de ce type paralysent cette tentative de relance, car la sécurité au Proche-Orient ne sera durablement prise en compte et garantie que par la reprise d'un processus de paix et par sa poursuite jusqu'à ce que s'établissent et se consolident la cohabitation, voire un jour la coopération entre ces deux peuples. Nous souhaitons donc que de tels arguments n'empêchent pas ce redémarrage, qui n'est pas aussi satisfaisant que ce que l'on pourrait souhaiter mais dont le Proche-Orient a absolument besoin. Je peux vous donner l'assurance que la France sera du côté des protagonistes de bonne foi pour relancer ce processus, le consolider et le poursuivre. On ne peut pas encore complètement désespérer des rencontres annoncées. Il n'est pas totalement impossible que, malgré tout, elles aboutissent à un résultat. Si tel n'est pas le cas, nous serons toujours là pour aiguillonner. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Éric Besson](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 821

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 1998, page 6577

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 octobre 1998